



BÂTIPERMÉA

Certification de démarche qualité à l'étanchéité à l'air du bâtiment en maison individuelle



Bâtiperméa est une démarche de qualité de l'étanchéité à l'air, **délivrée par Promotelec Services, organisme conventionné par l'État**, pour les constructeurs de maisons individuelles souhaitant simplifier et généraliser le contrôle de l'étanchéité à l'air de leurs bâtiments en fin de chantier pour gagner du temps et réduire leurs coûts.

Bénéficiez de cette démarche qualité

- ✓ **Justifier de l'étanchéité à l'air** de vos maisons
- ✓ **Grâce aux audits de vos processus** de construction
- ✓ **Valoriser votre démarche qualité** par la mesure d'un échantillonnage prédéfini
- ✓ **Justifier d'une amélioration continue** de votre mode de construction
- ✓ **Éviter ainsi le contrôle systématique** de vos bâtiments
- ✓ **Gagner en efficacité, en temps et en argent**



L'offre Bâtiperméa de Promotelec Services est unique car vous bénéficiez :

1. D'une **offre de qualité reconnue** par un organisme indépendant conventionné par l'État
2. D'un **tarif attractif et garanti** pendant toute la durée de la certification
3. D'un **processus de certification transparent et homogène** dans le traitement
4. D'une **démarche de proximité** avec la réalisation d'audit sur place, dans vos locaux ou par visio
5. D'un **interlocuteur unique et expert** (+ de 3 000 000 de logements certifiés par Promotelec)
6. D'un **traitement des dossiers régulier et intégré** via notre logiciel de gestion
7. D'une **certification valorisée dans vos études** et attestations thermiques de fin de chantier avec un certificat personnalisé et visuel :
 - publié sur promotelec-services.com ;
 - relayé sur le site : rt-re-batiment.developpement-durable.gouv.fr

CONTACT BÂTIPERMÉA :

05 34 36 80 05 - batipermea@promotelec-services.com - www.promotelec-services.com



Exigences réglementaires de la RE2020

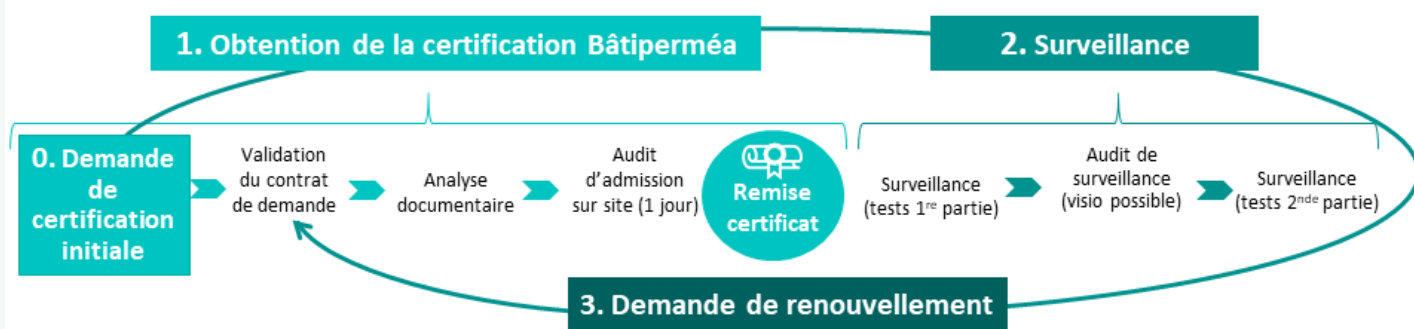
Autorisée par l'Annexe VII de l'arrêté du 4 août 2021 de la RE2020, la **démarche qualité de l'étanchéité à l'air du bâtiment doit faire l'objet d'une certification**. Elle justifie de l'atteinte du niveau règlementaire.



Promotelec Services : acteur légitime

Avec 45 ans d'expérience et plus de 3 millions de logements certifiés, Promotelec Services, est un **acteur de référence sur le marché de la construction, de la rénovation et du contrôle règlementaire** pour son **expertise en thermique**. Promotelec Services fait partie des **principaux certificateurs de démarches qualité de perméabilité à l'air accrédités et conventionnés par l'État**.

Un processus de certification en 3 ans



Parmi les clients qui nous font confiance :

BABEAU-SEGUIN, IGC, MAISONS PIERRE, MCA, MIKIT, TRECOTAT

Retrouvez la liste complète des clients certifiés Bâtipermea sur :

www.promotelec-services.com

CONTACT BÂTIPERMÉA :
 05 34 36 80 05 - batipermea@promotelec-services.com - www.promotelec-services.com